

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Synthèse des recommandations de rapports nationaux sur les soins palliatifs

L'initiative « Aller de l'avant » en bref :

En 2012, le gouvernement fédéral a annoncé un financement ponctuel triennal de 3 M\$ pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre visant l'intégration des soins palliatifs dans tous les secteurs de la santé au Canada. Dirigé par la Coalition pour des soins de fin de vie de qualité du Canada et géré par l'Association canadienne de soins palliatifs, le projet « Aller de l'avant : des soins qui intègrent l'approche palliative » (Aller de l'avant) vise à améliorer l'accès aux soins palliatifs dans tous les contextes de soins.

Plusieurs documents de travail ont été conçus afin d'alimenter la discussion parmi les intervenants et d'éclairer l'élaboration du cadre voulu. Le présent complément sur le document *Synthèse des recommandations de rapports nationaux sur les soins palliatifs* résume les 85 recommandations issues de neuf consultations publiques d'initiative gouvernementale réalisées au cours des vingt dernières années.

Le cadre d'action :

Les consultations et les recommandations contenues dans les rapports qui en ont découlé ont porté sur les cinq grands thèmes suivants : l'accès aux soins, le soutien aux proches aidants, la qualité des soins, la planification préalable des soins et la sensibilisation, et la responsabilité fédérale. Comme le souligne le document de travail, plusieurs recommandations (comme celles ci-dessous) permettront d'orienter les travaux de l'initiative « Aller de l'avant ».

Les domaines à exploiter :

Accès aux soins

- Établir des définitions de données, des technologies et des politiques communes au sein des régions sanitaires, et des normes de soins d'échelle nationale pour faciliter les transitions entre les divers contextes et territoires.
- Veiller à ce que tous les régimes d'assurance-maladie au pays couvrent les services de soins palliatifs.
- Améliorer la prestation des soins palliatifs en régions rurales en misant sur les services à domicile et les maisons de soins de longue durée.

Soutien aux proches aidants

- Revoir le programme de prestations de soignant afin d'en améliorer l'accès et l'admissibilité, et modifier le régime de pensions fédéral afin d'y inclure une disposition d'exclusion ou un crédit pour les aidants.
- Créer une stratégie nationale pour réduire le fardeau des familles et aidants en leur offrant des services de répit, de navigation, d'information, d'éducation, de soutien à domicile et de soutien au chagrin et au deuil.

Qualité des soins

- Appuyer la recherche sur les répercussions socio-économiques et sur les modèles de soins palliatifs.
- Concevoir de la formation multidisciplinaire afin d'appuyer l'intégration des soins palliatifs dans tous les contextes de soins.
- Renforcer la capacité des ressources humaines de la santé en créant un plan d'effectifs, en diffusant les pratiques exemplaires et en prévoyant de la formation et du matériel en matière de sensibilisation interculturelle.
- Définir et utiliser des indicateurs de qualité visant les soins palliatifs.

Planification préalable des soins et sensibilisation

- Continuer la sensibilisation aux services et aux enjeux entourant les soins palliatifs, et élargir la discussion sur la planification préalable des soins afin de favoriser l'intégration des soins palliatifs dans toute la trajectoire des maladies mortelles.
- Appuyer la recherche en cours ainsi que l'élaboration et l'évaluation d'outils et de ressources de planification préalable des soins.

Responsabilité fédérale

- Encourager des programmes et du financement appropriés pour les populations directement desservies par le gouvernement fédéral, particulièrement les collectivités des Premières nations et les Inuits.

On peut accéder au document de travail à l'adresse <http://www.integrationdessoinspalliatifs.ca>